

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 19 octobre 2004
(convocation du 5 octobre 2004)

Aujourd'hui Mardi Dix-Neuf Octobre Deux Mil Quatre à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HOUDEBERT Henri, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROUSSET Alain, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BOCCHIO Claude, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, M. JAULT Daniel, M. JOUVE Serge, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABARDIN Michel, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. ANZIANI Alain à M. HOURCQ Robert
M. BANAYAN Alexis à M. BELLOC Alain
M. BENOIT Jean-Jacques à Mme. DUMONT Dominique
M. BREILLAT Jacques à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude
Mme. BRUNET Françoise à Mme. DARCHE Michelle
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert
Mme. CASTANET Anne à M. CASTEL Lucien
M. CAZENAVE Charles à M. SIMON Patrick (jusqu'à 10 H 30)
M. CASTEX Régis à M. CAZABONNE Alain
Mme. DELAUNAY Michèle à M. GUILLEMOTEAU Patrick
M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis
Mme. DESSERTINE Laurence à M. CAZABONNE Didier
M. DOUGADOS Daniel à M. BRANA Pierre
Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à Mme. PUJO Colette
M. DUTIL Silvére à M. JAULT Daniel
Mme. FAORO Michèle à M. MONCASSIN Alain
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. MARTIN Hugues

M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. FLORIAN Nicolas à M. PUJOL Patrick
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. GRANET Michel à Mme. LIMOUZIN Michèle
M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISON Serge
M. HERITIE Michel à M. HOUDEBERT Henri
Mme. ISTE Michèle à M. BROQUA Michel
Mme. JORDA-DEDIEU Carole à M. POIGNONEC Michel
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis
M. LOTHAIER Pierre à M. MANSENCAL Alain
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
Mme. MOULIN-BOUDARD Martine à M. BRON Jean-Charles
Mme. PARCELIER Muriel à M. DUCHENE Michel
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude
M. VALADE Jacques à M. DUCASSOU Dominique
Mme. VIGNE Elisabeth à Mme. WALRYCK Anne

LA SEANCE EST OUVERTE

Renouvellement convention A.N.C.V. - Utilisation des Chèques Vacances pour le paiement des locations de la Résidence VIVALDI à Fabrèges - Décision - Autorisation

Madame EYSSAUTIER présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération n°96/503 du 28 juin 1996, le conseil communautaire a autorisé la mise en place et les modalités d'attribution des chèques vacances pour le personnel communautaire.

Une convention entre le Président du Comité des Œuvres Sociales et l'Agence Nationale pour les chèques vacances (ANCV) a été signée le 24 Mars 1997. Cet agrément qui permet aux agents d'utiliser ces titres de paiement pour régler les locations de la résidence VIVALDI à Fabrèges, arrive à son terme.

C'est pourquoi, Mesdames et Messieurs, nous vous demandons, si tel est votre avis, de bien vouloir autoriser le renouvellement de cette convention prévu pour une durée de 5 ans. Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 19 octobre 2004,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
20 JANVIER 2005**

M. ODETTE EYSSAUTIER